



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Greffier administratif / Greffière administrative

Au sein des tribunaux administratifs, chargés de juger les litiges entre les citoyens et les administrations, le greffier administratif ou la greffière administrative gère les dossiers, du dépôt du recours jusqu'à la décision finale.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

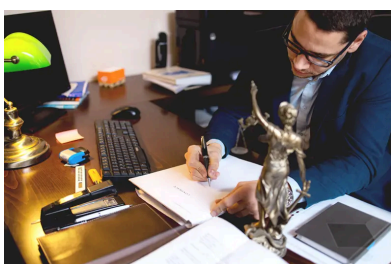
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© bluegame/iStock/Getty Images

Le métier

Quand une personne conteste une décision d'une administration publique (État, collectivités territoriales, mairie, école...), il ou elle saisit un tribunal administratif. Le greffier administratif ou la greffière administrative s'assure du bon déroulement de la procédure, du dépôt de la requête jusqu'à la décision finale. Il ou elle vérifie les dossiers, s'assure qu'il ne manque aucune pièce, puis informe les parties des dates d'audience. Il ou elle assiste également les magistrats administratifs dans le déroulement de l'instruction des dossiers. Le jour de l'audience, il ou elle accueille les différentes parties et siège lors des débats. Il ou elle organise la tenue de l'audience en appelant les affaires, fait le lien avec les parties (avocats, requérants) et notifie les décisions du juge. Ensuite, à lui ou à elle de relire l'ensemble des décisions et de signer les jugements pour les certifier conformes. Le métier exige rigueur, méthode, organisation et sens du contact. Il faut savoir s'adapter à chaque dossier et être à l'écoute. Ces piliers de la procédure peuvent exercer dans les différentes juridictions administratives : tribunal administratif, cour administrative d'appel, Cour nationale du droit d'asile, Conseil d'État. Rattachés à une chambre, ils encadrent l'activité des agents de greffe et sont supervisés par un greffier ou une greffière en chef. Le poste peut s'exercer en tant que fonctionnaire ou contractuel.

Les études

Les métiers du greffe administratif recrutent à différents niveaux selon les postes et les missions. Pour celui de greffier administratif, un diplôme de niveau bac+2 est généralement requis, en droit par exemple. Les fonctionnaires de catégorie B, notamment secrétaire administratif, peuvent accéder au métier.

bac + 3

→ [BUT carrières juridiques parcours administration et justice](#)

→ [Licence mention droit](#)

Emploi et secteur

Secteur

Droit et justice

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux faire respecter la loi →](#)

Autres métiers à découvrir

Magistrat administratif

Greffier des tribunaux de commerce

Juge d'instruction

Juge des contentieux de la protection

Juge des enfants